

Sin le Noble

proche de vous

NOVEMBRE 2011
NOVEMBRE 2011

Edito

Chers Sinois, chères Sinoises,

Vous le comprendrez, le contenu de votre bulletin municipal a été perturbé par l'actualité et la destruction criminelle du centre social Nicolas Hulot des Epis.

Après le choc et la consternation du moment, vous avez été plus d'un millier à vous mobiliser contre la violence, à l'appel de la municipalité, le vendredi 4 novembre dernier, devant les restes calcinés du centre social. Ce triste épisode ne doit cependant pas nous empêcher d'aller de l'avant et la vie doit reprendre son cours.

Je tiens à remercier les services municipaux et le personnel du centre social, qui grâce à leur mobilisation, ont permis la reprise des services et des activités proposés par le centre social dans différents locaux municipaux.

Comment aborder la fin de l'année sans annoncer les festivités comme notre traditionnel marché de Noël qui se tiendra le weekend des 3 et 4 décembre. En cette période de crise, les fêtes de fin d'année sont aussi l'occasion de faire preuve de partage et de solidarité et je sais, au travers du formidable investissement des bénévoles dans les associations, que ces mots ne sont pas vains pour les sinois et les sinoises.

Je souhaite, au nom de toute l'équipe municipale, de bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous !

Christian Entem
votre maire



ACTUALITE



Indignation générale face à l'acte criminel contre le centre social Nicolas Hulot p.2

SOCIAL

Semaine bleue
Durant 15 jours, la ville a mis ses séniors à l'honneur. p.5

VIE MUNICIPALE

Aide alimentaire
Plus de 1500 pétitions déposées en sous-préfecture. p.9

SPORT

Full contact
Rachid Boudchar, sinois et champion de France. p.11

MARCHE DE NOËL 03 & 04 décembre p.7

Inacceptable incendie criminel du centre social Nicolas Hulot

DN EN PARLE

LA VOIX DU NORD - MERCREDI 2 NOVEMBRE 2011

Un incendie criminel détruit le centre social de Sin - Les Épis

DN EN PARLE

APRÈS L'INCENDIE DU CENTRE NICOLAS-HULOT À SIN-LE-NOBLE

Bureau de poste fermé, centre social à terre : Les Épis doivent s'adapter

LA VOIX DU NORD - JEUDI 3 NOVEMBRE 2011

L'OBSERVATEUR DU DOUZAIS - JEUDI 3 NOVEMBRE 2011

« C'est un incendie criminel, je n'ai pas peur de la dire. Et il ne faut pas que ce crime reste impuni. » CHRISTIAN ENTEM



Indignons-nous !

Discours de Monsieur Christian Entem, Maire de Sin le Noble lors du rassemblement citoyen du vendredi 4 novembre.

"Je voudrais remercier l'ensemble des élus du Douaisis qui ont manifesté leur soutien. Aujourd'hui, chacune des personnes qui ont répondu à mon appel l'ont fait en conscience. Nous sommes ici afin d'évoquer la destruction du centre social, de la poste, de la salle du Chat Noir, du logement des concierges, du PII, de la bibliothèque, des centres de loisirs, des ateliers cuisine et des permanences de l'UTPAS, du CCAS, de la CAF...

Lundi dernier dans la nuit, des individus ont décidé de commettre un geste qui a fait mal à ce quartier des Epis, aux familles qui l'habitent, aux femmes et hommes qui y travaillent et aux enfants qui y étudient, y jouent et y grandissent. Au-delà de ce geste criminel et imbécile, c'est toute la population de Sin le Noble qui est traumatisée. Je ne chercherai pas à justifier l'injustifiable. Pour moi, les choses sont claires, la violence gratuite, la volonté de détruire, de casser, de faire peur, ne se justifie pas et ce, quelles que soient les difficultés que l'on peut traverser.

A l'inverse, aujourd'hui, c'est toute la grande famille Sinoise qui se retrouve, ici, au pied de ces ruines qui sont une insulte au quartier des Epis. C'est souvent dans l'épreuve que l'on vérifie si ceux que l'on considère comme ses amis, sont vraiment au rendez-vous de nos difficultés. Ce rassemblement, je l'ai voulu solidaire et je remercie toutes celles et ceux qui ont répondu présent.

Ce rassemblement se veut être synonyme de soutien aux familles des Epis durement touchées dans leur cœur. J'ai une pensée toute particulière pour tous ceux qui ont fréquenté le Centre Social depuis plus de trente ans (voir la réaction de Franck Vandecasteele en page 4) et pour tous ceux qui y ont travaillé. Il nous faut donc en faire notre deuil et une fois surmonté le choc, penser à l'avenir.

Dès mercredi, l'ensemble des membres du Conseil Municipal se sont réunis en assemblée plénière pour faire le point de la situation. C'est ainsi qu'au-delà de nos points de divergences politiques, nous avons décidé à l'unanimité d'unir nos efforts pour interpeller tous ensemble l'Etat, via Monsieur le Préfet du Nord. Nous avons en effet besoin de la solidarité de tous pour relever la tête et surtout pour retrouver les moyens d'assurer un niveau de qualité de services que méritent les familles de ce quartier des Epis. Nous avons donc multiplié, depuis mardi, les démarches auprès de l'Etat, du Conseil Général, du Conseil Régional, de la Communauté d'Agglomération du Douaisis, du Syndicat des Transports. Notre ambition est de trouver très rapidement les moyens financiers pour permettre une remise en route des services que les habitants de ce quartier avaient l'habitude d'avoir. Mais nous ne nous limiterons pas à réparer les dégâts. Ce quartier va en effet très bientôt bénéficier d'un grand programme de rénovation urbaine et nous allons l'accompagner encore d'avantage afin de renforcer les liens avec le reste de la commune. A ce stade, il est important que chacun comprenne qu'il a un rôle à jouer pour tout simplement continuer à construire du "vivre ensemble". Je suis persuadé que nous pouvons tous ensemble dire non à la violence et à la bêtise. C'est une question de conviction. C'est aussi une question de volonté et je peux vous assurer que tout est fait pour que les choses évoluent vite.

En ce qui me concerne, je continuerai à tenir une permanence tous les 15 jours, le lundi dans les locaux de René Char. Et parce qu'il est nécessaire de créer des liens et de respecter ce quartier et ses habitants, je proposerai aux élus du Conseil d'organiser en janvier prochain une cérémonie officielle de vœux qui nous permettra de revenir vers vous et de faire le point sur l'évolution de la situation. Merci, oui, une nouvelle fois, merci à toutes celles et ceux qui ont pris sur leur temps pour venir témoigner de leur refus de la violence et de leur solidarité vis-à-vis des habitants du quartier des Epis."

SOMMAIRE

- page 2 : Actualité
- page 5 : Affaires sociales
- page 6 : Centre social
- page 7 : Fêtes
- page 8 : Logement
- page 8 : Environnement
- page 9 : Vie municipale
- page 10 : Vie associative
- page II : Divers
- page 12 : Tribune libre

CREDITS

Directeur de la publication :
Christian Entem
Directrice de la rédaction :
Marina Dabonneville
Équipe de rédaction : Christian Entem,
Rémy Belval, Marina Dabonneville,
Josyane Bridoux, Annick Lenne,
Yan Meissner.
Réalisation & Conception :
Yan Meissner
Impression : Danquigny
Tirage à 8000 exemplaires
Imprimé sur papier écologique pour la
gestion durable des forêts
Novembre 2011
Dépôt légal par l'imprimeur

Un rassemblement citoyen pour dénoncer cet acte criminel

LES VISAGES DE L'ACTUALITÉ

LA VOIX DU NORD - SAMEDI 5 NOVEMBRE 2011

Aux Épis, à Sin-le-Noble : plus d'un millier d'habitants mobilisés contre les incendiaires

ON EN PARLE

LA VOIX DU NORD - JEUDI 2 NOVEMBRE 2011

Christian Entem, maire de Sin-le-Noble : « Il faut que la justice aille jusqu'au bout ! »

Usagers du centre social :
Ou se rendre désormais.

- Pour toutes les permanences (CAF, PMI...) et les questions administratives, nous vous invitons à vous rendre à l'espace René Char (ancienne médecine du travail) à 300m du centre social Nicolas Hulot.

- Pour toutes les activités, celles ci se passent à la maison Anne Frank

Ces nouveaux lieux sont des relocalisations de première urgence et seront ammenés à être modifiés ultérieurement.

Nous vous tiendrons informés de ces nouveaux lieux d'activités.

L'OBSERVATEUR DU DOUAISIS
JEUDI 9 NOVEMBRE 2011

Un millier de personnes rassemblé aux Epis

Suite à l'annonce du centre social, les habitants des Epis ont réuni pour dénoncer cet acte.

Les services municipaux en action

Suite à l'incendie du centre social Nicolas Hulot, les services techniques de la ville ont épaulé les services de secours afin de sécuriser le site autour du centre social. Au surlendemain de cet acte malveillant, les équipes du centre social, les équipes d'astreintes et les administratifs ont tout mis en oeuvre pour réorienter et accueillir le public dans les meilleures conditions possibles. Il était en effet important que le service public continue. Désormais, les premières mesures ayant été prises, l'ensemble du personnel travaille à trouver des solutions plus propices à vous accueillir de manière plus confortable lors de la durée des travaux du centre social. Un coup de chapeau également à la poste et au SMTD pour avoir rapidement mis en place les mesures d'accueil le temps de la réouverture du bureau de poste des Epis.

Merci à tous.



Réaction de Franck Vandecasteele, artiste et ancien responsable du secteur jeunesse du centre social

" Le premier message reçu en allumant mon téléphone était :
" Le centre social des épis a brûlé cette nuit ".

Après Charlie Hebdo, c'est Sin le Noble qui était attaqué. Les deux événements n'ont rien à voir ensemble, mais pour différentes raisons, j'ai un lien affectif avec ces deux lieux. J'étais et je suis encore sonné. J'ai travaillé un peu plus de deux ans au centre social des épis et habité le quartier dans un appartement des salamandres. Deux années intenses, riches en échanges en rencontres, en initiatives. Deux années où les différences de points de vues donnaient des conversations animées, endiablées parfois, mais toujours enrichissantes. Des conversations qui conduisaient bien souvent sur des actions qui permettaient d'agrandir notre lecture du monde. Combien de concerts, combien de gosses ont pu apprendre quelques notions de musique. Combien d'ados ont pu partir en vacances à la Rochelle, à la montagne en participant à un chantier de réaménagement du cadre de vie, et en montrant par la même occasion aux habitants du quartier qu'on pouvait aussi participer à l'entretien et à l'embellissement du cadre de vie plutôt que de se plaindre.



Que peut-on avoir dans la tête pour détruire un centre social ?

Comment peut-on être assez minable pour vouloir punir tout un quartier, tous les gosses d'un quartier d'une ludothèque, d'une bibliothèque, des activités de loisirs, de conseils précieux... Je ne sais pas où en est l'enquête, s'il y a une intention derrière cette action lamentable, ou s'il s'agit d'un jeu, mais je sais que les personnes qui ont osé commettre cela doivent avoir un très lourd handicap mental.

A longueur de semaine, on voit la liste des fermetures d'hôpitaux, de crèches, d'écoles, d'usines s'allonger, et cela pour de sordides raisons économiques, pour rééquilibrer soit disant, la balance commerciale.

Bref, chaque semaine notre monde se fait plus petit, notre espace d'expression plus réduit et malgré cela il se trouve encore des abrutis pour se mettre et nous mettre une balle dans le pied. Bande de cons, ce sont les vôtres que vous punissez, Comment pouvez-vous croire qu'en vous attaquant à un équipement public, vous combattez une politique et un système. Si votre intention était rien à foutre des autres, tout pour ma sale gueule, mes petits intérêts minables, un pari ridicule, une vengeance, un peu d'argent ou d'autres raisons bien plus perverses que vous n'avez sans doute même pas comprises, c'est gagné.

Le monde est t-il trop beau pour qu'il faille encore l'enlaidir ? Le monde est-il trop riche pour qu'il faille encore l'appauvrir ?

Vous venez d'affaiblir davantage les habitants d'un quartier en difficultés. Comment peut-on être assez sourd pour ne rien comprendre à tout cela. Honte sur vous, bande de crétins, mais je vous plains. Cependant, cette fois encore vous avez perdu, car les animateurs, les habitants, ce sont déjà remis au travail, ont déjà réorganiser les accueils, et vous montre une fois de plus que la bêtise ne fais pas la loi. Quand vous en aurez marre de perdre, d'être nul, il y aura même un travailleur social qui pourra vous aider.

Franck Vandecasteele





Semaine Bleue, à tout âge : acteurs, proches et solidaires



A l'occasion de la semaine bleue, qui s'est d'ailleurs transformée depuis deux ans en "quinzaine" bleue à Sin le Noble, les aînés de la commune se sont vus proposer un programme de festivités riche et varié : sorties culturelles, rencontres intergénérationnelles, moments de convivialité et spectacles furent au rendez-vous. C'est grâce au partenariat très dynamique et aux multiples idées d'animation des représentants des associations et des divers services municipaux que cette quinzaine fut une réussite ! Ainsi, ces moments privilégiés ont permis de renforcer et de valoriser toutes les contributions qu'apportent les personnes âgées à la qualité du tissu social de notre ville. Lors du spectacle de clôture de ce samedi 22 octobre, Monsieur Entem, maire, et Mme Legrand, première adjointe déléguée aux affaires sociales et à la solidarité ont remercié l'ensemble des partenaires qui ont contribué à l'organisation des différentes manifestations. Rendez-vous en octobre 2012 !



Festivités de fin d'année



Judi 22 décembre 2011, le CCAS organise un thé dansant pour les aînés de la commune. Il se déroulera à la salle Henri Martel de 14H30 à 18H. Afin d'y participer, vous devez être âgé de 65 ans ou plus au 31 décembre 2011.

Nous vous invitons à venir vous inscrire auprès du CCAS du 28 novembre au 16 décembre, du lundi au vendredi de 9H00 à 11H30 et de 14H30 à 16H00 (sauf le jeudi 8 décembre après-midi).

Vendredi 23 décembre 2011, le CCAS propose à ses usagers, le spectacle Stabylo pour les fêtes de fin d'année.

Stabylo est un spectacle haut en couleurs pour petits et grands, avec ses recettes artistiques qui font mouche. Interactivité, arts du cirque, magie, maquillage, musique, chants et bien entendu clowneries et autres farces.

La force d'un très grand clown au service du public. Un subtil mélange d'humour, un savoureux cocktail de comédie.

Pour tout renseignement, veuillez vous rapprocher du CCAS.

A l'occasion des fêtes de fin d'année, la structure multi accueil Françoise Dolto (crèche) organisera sa fête de Noël le vendredi 9 décembre à partir de 17h00, rue Paul Foucaut.



Bourse solidarité vacances

Vendredi 7 octobre 2011, s'est déroulée la réunion bilan Bourse Solidarité Vacances (B.S.V.). Les usagers du dispositif se sont déplacés afin de relater leur expérience estivale, et de réitérer leur vif souhait de repartir l'année prochaine pour découvrir d'autres régions. Depuis janvier 2011, 65 familles ont bénéficié de séjours de vacances grâce à ce programme. Cela représente 283 personnes : 152 adultes et 131 enfants.

Qu'est-ce que la B.S.V. ? Ce dispositif permet à des familles sinesoises, aux revenus modestes, de pouvoir bénéficier, à moindre coût, d'un séjour de vacances d'une semaine en France. Cela fait dix ans que la ville, par le biais du CCAS, travaille avec l'ANCV afin de favoriser l'accès aux vacances pour tous.

Vous pouvez vous rapprocher du CCAS où Mme Bourgois et Mme Lucidarme sont à votre disposition pour répondre à toutes vos questions sur ce sujet.



Zoom sur l'accueil-sécrétariat du CCAS



Christine Lamendin et Patricia Pêcheux gèrent ce secteur primordial du Centre Communal d'Action Sociale.

En effet, elles sont là pour accueillir et renseigner le public sur place et ainsi qu'au téléphone.

Elles l'orientent vers les services ou organismes compétents en fonction de sa demande. Elles réalisent aussi toute la partie administrative d'un service : exécution et suivi des procédures administratives, tri, classement et archivage des documents.

C'est avec le sourire qu'elles vous accueillent lorsque vous poussez la porte du CCAS rue de Douai.

CENTRE SOCIAL

Relais d'assistantes maternelles (RAM)

Depuis le 17 octobre 2011, le Relais d'Assistantes Maternelles vous accueille dans les locaux de l'espace Multi Accueil Françoise Dolto 729 rue Paul Foucaut à Sin le Noble.

Le Relais Assistantes Maternelles (RAM) est un lieu d'information, d'orientation, de rencontre et d'échange au service des parents, des assistantes maternelles et des candidats à l'agrément.

Les permanences téléphoniques et rendez-vous se font :

- le lundi de 13h30 à 17h30
- le Mardi 9h00 à 12h00
- le Jeudi 13h30 à 17h30.

Le relais propose aussi des ateliers éducatifs (ateliers psychomotricité, activités manuelles, etc.) qui constituent des temps d'éveil et de socialisation pour les enfants accueillis par des assistantes maternelles.

Les ateliers se font :

- le lundi de 9h15 à 11h15 à l'Espace Pierre Perret rue Joliot curie à Sin le Noble
- le jeudi de 9h15 à 11h15 à l'Espace P.Perret rue Joliot curie à Sin le Noble
- le vendredi de 9h15 à 11h15 au Multi Accueil F. Dolto 729 rue Paul Foucaut à Sin le Noble

Renseignements : Wagon Isabelle 03 27 87 62 95.

Ateliers parents et enfants 0/3 ans

Vous souhaitez partager un moment de complicité avec votre enfant ou échanger avec d'autres parents dans un lieu convivial, les ateliers parents /enfants 0/3 ans vous ouvrent leurs portes .

| Jours | Lieu | heures | Thème |
|----------|--------------------------------------|---------------|-----------------|
| Lundi | Centre multi-accueil Françoise Dolto | 14h30 / 16h00 | Motricité |
| Mardi | Centre Social Pierre Perret | 14h30 / 16h00 | Scrapbooking |
| Mercredi | Centre Social Anne Frank | 15h00 / 16h30 | Jeux |
| Jeudi | Centre Social Anne Frank | 9h30 / 11h00 | Arts plastiques |
| Vendredi | Centre social Pierre Perret | 9h30 / 11h00 | Cuisine |

Pour tout renseignement, contacter Aude ou Arnaud au 03 27 95 70 15 ou 03 27 95 76 70.



Marché de Noël 2011

Samedi 3 et Dimanche 4 Décembre



Samedi de 10h30 à 20h00
Dimanche de 10h30 à 19h00
Salle Henri Martel - Place Jean Jaurès

ATELIERS CRÉATIFS

Viens t'amuser et participer aux ateliers créatifs de Noël

Des ateliers créatifs seront proposés l'après-midi du samedi et du dimanche.

14h à 14h45 : atelier parents/enfants (5/6 ans)
15h à 15h45 : atelier enfants (7/10 ans)
16h à 16h45 : atelier art floral (adultes/adolescents)

Entre chaque atelier, intermède de lecture de contes de Noël par la bibliothécaire.

Attention, places limitées à 10 participants par atelier.

Inscription obligatoire au service culture & fêtes 03 27 95 70 72/86.

Samedi 3 décembre

- 11h30 : Inauguration officielle en présence des musiciens les LUCIA et de Saint Nicolas.
- 14h00, 15h00 et 16h00 : Ateliers créatifs pour petits et grands qui rythmeront l'après-midi du marché de Noël. (Inscrivez-vous au service culture & fêtes – 03 27 95 70 72). Pendant l'après-midi, Béatrice lira de jolis contes aux enfants.
- 17h30 : Défilé aux lampions avec Saint-Nicolas et les LUCIA dans le centre ville (les bulletins d'inscription seront distribués dans les écoles primaires et maternelles) – rendez-vous devant la mairie.
- 18h30 : Réception des enfants avec Saint Nicolas, distribution de brioches et de chocolat chaud aux enfants participant au défilé.

Samedi et Dimanche

Des contes de Noël pour faire rêver les petits, l'attelage de Saint Nicolas avec sa calèche, des animations musicales avec le groupe Adéquat, un concours du plus beau stand associatif...

Harmonie Municipale

Concert de Noël
Vendredi 16 Décembre 2011 - 20h00 (entrée libre)
Eglise St Martin

Récital de Serge Lopez 's Trio (grand guitariste flamenco)
Samedi 26 Novembre 2011 - 20h00
Salle Maria Casarès
RESERVATION OBLIGATOIRE auprès de l'école de musique / théâtre/ espace danse au 03 27 95 70 78

MJC/Maison des Arts

Stage pour enfants et adolescents, âgés de 6 à 22 ans.

Vacance de Noël
19 décembre 2011 de 10h à 12h et de 14h à 16h15
Tableau de broderies Graphisme coloré et tissu.

Vacance d'hiver
27 février 2012 de 10h à 12h et de 14h à 16h15
Totem Carton et bois peint

Vacance de Printemps
23 avril 2012 de 10h à 12h et de 14h à 16h15
Portrait et autoportrait - Dessin d'observation

Tarif: 10 euros pour les adhérents, 15 euros pour les non adhérents.
(Bon CAF acceptés)
Un atelier modèle vivant sera mis en place si le nombre d'adhérents est suffisant le lundi 18h-20h



Expulsions Début de la trêve hivernale

Du 1er novembre 2011 au 15 mars 2012 aura lieu la trêve hivernale. Cette trêve n'est pas une solution en soi mais permet de laisser un peu de répit aux familles en difficulté. En effet, durant cette trêve, aucune expulsion ne peut avoir lieu mais les procédures d'expulsion ne sont pas interrompues.

Nous vous rappelons que le service Logement est à votre disposition pour essayer de trouver une solution à vos impayés de loyers. N'attendez pas le cumul des retards et n'hésitez pas à nous contacter dès le 2ème mois d'impayés afin que l'on puisse trouver ensemble des solutions.

Contact : Melle Mallory Dumont - 03 27 95 71 54.

ENVIRONNEMENT

Daniel Poulain
Adjoint à l'environnement



Concours des Maisons Fleuries 2011



La cérémonie de remise des prix du concours des maisons fleuries s'est déroulée à la salle Maria Casarès le samedi 29 octobre en présence des membres du jury et d'une cinquantaine de fidèles participants. Le jury, composé d'élus, de professionnels et de bénévoles a félicité les participants pour les efforts de fleurissement. Trois catégories sont venues récompenser l'ensemble des inscrits au concours. Dans la catégorie façades, balcons et jardinet, vingt deux participants ont été récompensés. Les trois premiers sont Carmelina Poulain, Josette et Jean-Marie Poirié-Menu et Edith Pawlik. En moyennes surfaces, quinze candidats ont été distingués. Les trois premiers sont Jean-Claude Dupont, Joseph Duddek et Laurent Canivet. En grandes surfaces, douze candidats ont été récompensés. Les trois premiers sont Lydie Baszynski, Jacqueline Morel et Joseph Gorny. Enfin, une dernière catégorie concernant les commerces et écoles a souligné la qualité de l'école maternelle Suzanne Lanoy.

Concours des Villes Fleuries 2011

En 50 ans, le label "Villes et Villages Fleuris" est devenu porteur d'un véritable phénomène de société. Année après année, ce phénomène s'est amplifié et ce sont aujourd'hui 12 000 villes et villages, près d'un tiers du total des communes, qui présentent leurs réalisations aux jurys des Villes et Villages Fleuris qui viennent apprécier et évaluer le travail des communes à partir de trois ensembles de critères :

- Le patrimoine paysager et végétal de la commune (arbres, arbustes, fleurs, couvres-sols...).
- Les efforts faits par la commune pour améliorer le cadre de vie et l'engagement dans les actions de développement durable (respect de l'environnement, propreté, valorisation du bâti...).
- L'animation et la valorisation touristique (actions pédagogiques, sensibilisation et participation des habitants, promotion...).

Cette année, la ville de Sin le Noble s'est vue attribuer une deuxième fleur pour les efforts que les services municipaux ont réalisés cette année.



Plus de 1 500 pétitions déposées en sous préfecture

C'est accompagnés du Maire de Sin le Noble, C.Entem, du Maire – adjoint C.Vaillant de Dechy que les responsables du SPF se sont rendus à la sous préfecture le 17 octobre dernier. Ce jour avait été choisi car c'était la journée mondiale de refus de la misère ! De nombreux bénéficiaires avaient fait le déplacement grâce aux autocars mis à disposition par la Mairie de Waziers et de Dechy. Celui de Sin le Noble a été gracieusement mis à disposition par la Cie des Autocars Douaisiens.

A la sous préfecture, ils ont rappelé combien ils étaient préoccupés par la suppression annoncée du PEAD (plan européen d'aide aux plus démunis). Sans cette aide la survie des antennes du SPF est engagée; sans cette aide, la "survie" de nombreuses familles est en péril.

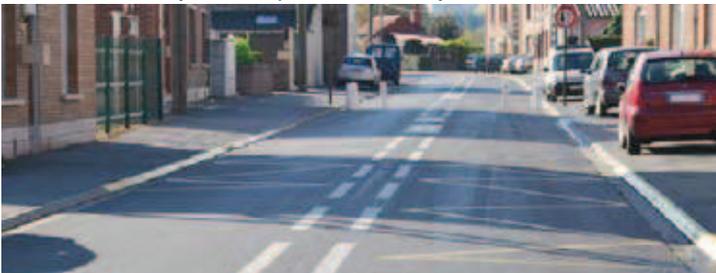
Au prétexte d'un problème juridique soulevé par l'Allemagne et la Suède, l'Europe pourrait interrompre l'aide alimentaire de 500 millions d'euros (soit 1€ par habitant) qui concerne 13 millions de personnes en Europe dont 4 millions en France. Déjà en 2012, l'aide serait diminuée de 73% avant d'être définitivement supprimée.

Le nombre des inscriptions ne cesse d'augmenter dans toutes les associations caritatives car les familles ont de plus en plus de mal à vivre : les retraités ; les travailleurs à petits salaires ; les familles monoparentales ! "Parfois, il ne reste plus rien à la maison quand arrive la distribution" a dit une bénéficiaire qui faisait partie de la délégation ! Les ministres Européens se sont réunis afin de résoudre ce problème. Et même si l'Europe vient d'annoncer le maintien pour deux ans, nous restons vigilants. Nous espérons à terme que la raison et le cœur l'emporteront. Rappelons nous les paroles du père Joseph, fondateur d'ATD Quart Monde : "la misère est l'œuvre des hommes, seuls les hommes peuvent la détruire". En l'occurrence ici, il s'agit juste de l'atténuer. Josyane Bridoux.



Travaux de voirie

Le Département a entrepris d'important travaux de voirie pour la ville de Sin le Noble. En effet, malgré les désagréments que les riverains et automobilistes ont pu rencontrer durant le chantier, les rues de Douai, de la gare et Paul Foucaut, routes départementales, ont entièrement été refaites. Ces rues présentent désormais un revêtement parfaitement sain. D'autres rues en mauvais état mériteraient également d'être refaites. Toutefois, ces rues n'étant pas à la charge du département, la ville doit seule supporter le coût de ces investissements. Investissements qu'elle ne pourra réaliser qu'ultérieurement.



Un nouvel adjoint à la vie associative

Judi 27 octobre a eu lieu la réunion annuelle des associations pour la réservation des salles municipales. Lors de cette réunion, les associations sportives et non sportives ont fait part de leur souhait de réservation afin de préparer leur planning annuel d'événements (brocante, loto, assemblée générale, spectacle, thé dansant...). Lors de cette réunion, Guillaume Krzykala, nouvel adjoint aux associations et à la démocratie locale s'est présenté au monde associatif sinois et a réitéré l'attachement de l'équipe municipale au soutien du milieu associatif sinois. Il a ainsi rappelé l'ensemble des services proposés par la ville pour aider les associations à mener leurs projets. Fait important pour la ville, il a également été annoncé la fin des locations nocturnes pour les salles de La Nichée à compter du 1er janvier 2012. En effet, la situation et la structure du bâtiment ne permettent plus une utilisation de ce type sans d'importants désagréments pour les riverains. Les locations ne seront donc plus possibles au delà de 22h00.



Taxe d'électricité

Depuis une loi du 13 août 1926, les communes perçoivent une Taxe Municipale sur l'Electricité : à Sin le Noble, le taux de 8%, est appliqué sur la facture des habitants (abonnements + consommations). Le fondement de cette taxe est la participation des consommateurs d'électricité aux charges supportées par les communes au titre de leur compétence d'autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité.

La loi NOME (portant Nouvelle Organisation du Marché de l'Electricité) rénove, par son article 23, le vocabulaire et le calcul de cette taxe qui devient Taxe Communale sur la Consommation Finale d'électricité. Elle est calculée à partir d'un coefficient multiplicateur décidé par les communes, appliqué au prix réglementé de 0,75€ le mégawattheure consommé par les ménages, pour une puissance du compteur inférieure à 36 KVA.

Une circulaire du 4 juillet a invité les communes à délibérer avant le 1er octobre 2011 sur ces coefficients, pour une application au 1er janvier 2012. Le conseil municipal, lors de sa séance du 28 septembre, pour garder un produit équivalent dans le budget communal, a donc fixé le coefficient multiplicateur à 8, avec une évolution calquée sur celle des prix à la consommation..

Les discussions ont bien montré combien il était difficile d'opérer la bonne équation entre l'utilisateur d'un service et le contribuable, chacun étant partagé entre le désir de minorer la taxe pour les consommateurs et le souhait de ne pas avoir à augmenter la fiscalité pour compenser la perte sur le budget communal.

Soutenez les Réveillons de la Solidarité de la Fondation de France

Les Réveillons de la Solidarité offrent un moment de partage chaleureux et festif à 20 000 personnes fragilisées dans leur quotidien partout en France. Ils créent un rempart contre la solitude des mères seules avec leurs enfants, des personnes âgées, des personnes sans domicile fixe, à ces moments de fête spécialement chargés de sens. Initiés par de petites associations, les Réveillons de la Solidarité font participer les personnes en difficulté à toutes les étapes du projet. En les mettant au coeur de l'organisation de repas, de spectacles, de goûters, ils leur permettent de sortir d'une logique d'assistanat et de retrouver dignité et fierté.

Comment soutenir cette action

- Acheter le "Coffret de la Solidarité" sur le site www.fondationdefrance.org à partir du 15 novembre 2011.

Composé de deux boules de Noël en verre aux couleurs des Réveillons de la Solidarité.

- Faire un don : soit en ligne : www.fondationdefrance.org/Rubrique : "Agir avec Nous" ; soit par chèque, libellé à l'ordre de : "Fondation de France - Réveillons de la Solidarité", adressé à : Fondation de France - 40 avenue Hoche - 75008 Paris



Photo extraite du film réalisé gracieusement par Philippe Lioret pour la Fondation de France

La Solidarité du poilu ACPG.CATM

La "Solidarité du poilu" ACPG.CATM, en partenariat avec l'association d'arrondissement met à votre disposition un autocar pour assister à la cérémonie du 5 décembre quai Branly à Paris. Tous les renseignements vous seront communiqués en téléphonant au 03 27 97 52 77 lors de votre inscription, dès la parution de ce bulletin. Faites vite. Ceci concerne en priorité les adhérents(es), leurs épouses, les veuves et les sympathisants suivant places disponibles. Suite à cette commémoration extérieure, la cérémonie à Sin le Noble devrait se faire le dimanche 4 décembre 2011 par le circuit habituera la stèle du square Jeanne d'Arc et ensuite au monument aux morts place de la liberté. Venez nombreux, préparez le cinquantenaire en 2012.



BANQUE ALIMENTAIRE DU NORD POUR LA LUTTE CONTRE LA FAIM organise la collecte nationale annuelle de denrées alimentaires non périssables les Vendredi 25 et Samedi 26 Novembre 2011.

Voeux à la population, aux associations et forces économiques

J'ai le plaisir de vous inviter à la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire à la population, aux associations et forces économiques que j'animerai avec mon équipe de la majorité municipale le **dimanche 15 janvier 2012 à 11h00, Salle Henri Martel, place Jean Jaurès**

D'ici là, et à l'approche des fêtes de fin d'année, je vous souhaite à toutes et à tous d'agréables fêtes de Noël, avec une pensée toute particulière pour les personnes que la crise n'a pas épargnée.

Christian Entem

Secours populaire français

Le Secours populaire français organise son Gouter de Noël, le mercredi 7 décembre à 14h00 à la salle Maria casarès. Au programme pour les bénéficiaire du SPF : Magie et sculpture sur ballon. Participation : 1€.

Les Hauts de Sin

L'association des Haut de Sin annonce la reprise des cours de Génération Country à la Salle Ronny Coutteure tous les mardis de 18h30 à 20h30. Renseignements et inscription sur place.

La Croix Bleue

L'alcool est plus fort que vous ? Vous voulez vous en débarasser mais vous n'y arrivez pas tout seul ?

La Croix Bleue vient en aide à toute personne de tout âge dépendante de l'alcool ou en questionnement sur sa consommation. Elle accueille également les membres de l'entourage qui souhaitent un réconfort et un lieu d'écoute.

Nous sommes là pour vous écouter, et non pour vous juger, pour vous comprendre et vous remettre le pied à l'étrier, vous remettre sur la bonne route.

Vous pouvez contacter Annick Journet au 03 27 87 72.09 ou au 06 73 80 10 29 et Hélène Delplanque au 03 27 96 20 83

Permanence à la maison des Association Colette le 4ème vendredi de chaque mois de 15h00 à 16h00.

Collecte de jouets

Le club-service Kiwanis de Douai, en partenariat avec le Secours Populaire du Nord, organisera une grande collecte de jouets, livres, BD, CD, DVD et de friandises proposés à la vente : Samedi 10 et dimanche 11 décembre 2011 à la salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville de Douai.

Les bénéfices seront versés intégralement au Secours Populaire du Nord.



Information AS SIN FOOT

L'AS Sin Foot vous informe que le club recrute des joueurs dans toutes les catégories jeunes ainsi que des dirigeants bénévoles pour encadrer ces mêmes équipes de jeunes.

Agenda :

- Samedi 17 décembre 2011 à 18h00, salle Ronny Coutteure. Arbre de Noël des jeunes de l'AS Sin. Goûter et spectacle offert par les vétérans du club
- Samedi 31 décembre 2011, salle de la Nichée
- Repas de la St Sylvestre au prix de 50€ (boissons non comprises).
- Renseignements et réservations au stade Bassemont tous les jours après 18h00, le samedi après-midi et le dimanche matin
- Tél : 03 20 87 49 20. Possibilité de paiement en deux fois.



Deux générations pour un même défi

Dans le cadre de l'édition 2011 de la Semaine Bleue, le Cyber Centre accueillait les élèves de l'école Paul Langevin et des aînés Sinois. Ensemble, ils ont tenté de dénouer, par ordinateur, les énigmes préparées à leur intention par les animateurs du Cyber Centre. L'objectif était que nos invités, jeunes et moins jeunes, s'entraident pour résoudre, grâce à l'outil informatique et notamment internet, quelques exercices d'entraînement cérébral. Un travail de la mémoire qui a sollicité la culture et l'expérience des uns et l'aisance informatique des autres. Une collaboration qui a porté ses fruits car elle laissera inmanquablement un souvenir agréable dans la mémoire des participants.

Le Cyber Centre est un service municipal qui propose des formations informatiques et des créneaux d'accès libre aux ordinateurs. Il est ouvert à tous, sans condition d'âge ou de connaissance. Pour tout renseignement contacter les animateurs multimédia du Cyber Centre situé au 649 rue de Douai - 03 27 88 21 87 - cybercentre@mairie-sinlenoble.fr



Portrait de Rachid Boudchar, champion de France semi professionnel.

Rachid Boudchar, habitant de Sin le Noble, âgé de 20 ans et étudiant en droit à la faculté de Douai, a commencé la boxe à l'âge de 10 ans par le biais de son frère et de son père.

Aujourd'hui champion de France semi professionnel en full contact, titre qu'il a acquis à Bordeaux en juin de cette année, il vient de disputer les championnats d'Europe WAKO de kick-boxing, qui se déroulent en Grèce. C'est le président de la Fédération française de full-contact et disciplines associées (FFFCDA), Éric Leclercq, qui lui a annoncé sa sélection en équipe de France pour participer à ces championnats d'Europe.

Ce jeune Sinois a un spectaculaire palmarès et il vient aussi de remporter la coupe de France de full contact avec 6 combats et 6 victoires.

Voici les grandes lignes de son palmarès : 2 fois champion de France en light contact en 2005 et 2006, il a aussi été champion du Nord de boxe française en 2008. Junior plein contact en full contact où il a été champion de France 2009, il est passé sénior en 2010, catégorie dans laquelle il est devenu champion de France 2010.



Elections de la présidentielle : 22 avril et 6 mai 2012
Elections législatives : 10 et 17 juin 2012

- Vous arrivez à Sin le Noble, vous avez changé d'adresse sur la commune ou vous avez acquis la nationalité française, présentez-vous en mairie avant le samedi 31 décembre à 12 h au service des élections muni(e) : d'une carte d'identité en cours de validité (document prouvant votre identité et votre nationalité française), un justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer, bail facture EDF ou de téléphone fixe).
- Vous allez avoir 18 ans avant le 28 février prochain vous serez inscrit(e) automatiquement sur les listes électorales à condition d'avoir effectué votre recensement militaire lors de votre seizième anniversaire. Vous pouvez appeler le service des élections pour avoir confirmation de votre inscription au 03 27 95 70 80.
- Vous avez changé de nom durant l'année signalez-le en mairie au service des élections muni(e) d'un justificatif (livret de famille, ordonnance du juge).

Les horaires d'ouverture de la mairie : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h et le samedi matin de 9h à 11h. Samedi 31 décembre 2011 à 12h fin des inscriptions sur la liste électorale pour l'année 2012.

Inscriptions listes électorales

Groupe "Socialiste" : Sarkozy et la sécurité, c'est zéro et il y a urgence que ça change !

Les récents évènements dans le quartier des Epis ne sont qu'une triste illustration de l'échec de la politique de sécurité de Nicolas Sarkozy et Claude Guéant. Le manque chronique de policiers a conduit l'Etat à délaisser des zones urbaines entières. Alors que le poste de police du quartier des Epis n'existe plus, le commissariat de Sin le Noble n'est plus qu'une antenne administrative. A force de multiplier les effets d'annonces, le gouvernement a fini par oublier que la sécurité passe par la présence de police sur le terrain. Le bilan de la droite en matière de sécurité est très clair: une augmentation de 20% de la violence aux personnes entre 2002 et 2009 et parallèlement une réduction drastique des effectifs de la police et de la gendarmerie. A titre d'illustration, les effectifs de la police nationale diminueront encore de 3000 fonctionnaires d'ici à 2012. Afin de protester contre cet abandon caractérisé des français par l'Etat, les élus de la ville de Sin le Noble ont adressé une motion à l'intention de Monsieur Bur, Préfet du Nord, pour que les effectifs présents sur le territoire du douaisis et de notre ville soient enfin en mesure d'accomplir leur mission et ainsi de garantir la sécurité des sinois et des sinoises.

Christian Entem, Véronique Legrand, Vincent Campisano, Daniel Cordonnier, Philippe Réant, Marina Dabonneville, Laurène Watrelot Huret, Frédéric Jouvevez, Abdelaziz Bensrih, Géraldine Drouard, Jean-Pierre Stobiecki, Christian Hiolle, Emilie Martins, Jean-Marie Béhague.

Groupe "Sin-le-Noble Debout" : Halte à la vie chère !

Pas un jour ne se passe sans annonce d'une nouvelle augmentation : le gaz, les mutuelles et le coût du panier de la ménagère ne cesse de s'alourdir. De nombreuses familles ont de plus en plus de difficultés et ont recours aux aides diverses. Dans ce contexte nous soutenons l'action des associations caritatives qui protestent contre la suppression annoncée du Plan d'Aide Européenne aux plus Démunis. Au prétexte d'un problème juridique de réglementation, cette aide de 500 millions d'€ (soit 1 € par habitant) serait annulée. "Un véritable tsunami alimentaire" s'écriait un responsable du SPF. Alors que les banques ont obtenu des milliards d'aide, cette mesure serait un scandale innommable. Nous espérons que les ministres Européens entendront ce cri de désespoir exprimé par des personnes fragilisées qui survivent grâce à cela. Et la crise a bon dos ! Les grandes entreprises, les grands groupes ont engrangé des profits énormes qu'ils ont redistribués en dividendes aux actionnaires. Dans le même temps, certaines délocalisations continuent à être programmées pour plus de profit encore ! Dans quel monde vivons-nous, où les inégalités n'ont jamais été aussi criantes et où l'injustice règne. Oui, il faut que cela cesse, il faut d'autres choix politiques pour résister à ce mouvement dans lequel seul l'argent compte et où l'être humain est sacrifié. Dans les mois à venir, les citoyens auront à se prononcer et ce sera une lourde responsabilité. On peut comprendre que des personnes soient désespérées, désabusées et révoltées mais rien ne peut justifier que l'on s'en prenne à des bâtiments communaux dédiés aux enfants et aux personnes fragilisées qui ont besoin d'aide. Le centre social était un lieu de vie et d'échange. Le détruire c'est s'attaquer à tout le quartier. Cet acte est criminel et le banaliser serait pour le coup mettre la démocratie en danger !
Josyane Bridoux, groupe "Sin le Noble Debout" présenté par le PCF.

Groupe : "Lutte Ouvrière" : Le capitalisme en crise présente la note aux classes populaires

Avec la crise financière, les dirigeants nous ont habitué au spectacle de rencontres au sommet où ils proclament régulièrement qu'ils ont sauvé l'euro, l'Europe, voir le monde entier, pour nous dire la semaine suivante que tout est à recommencer. Nicolas Sarkozy, qui adore se présenter comme le sauveur suprême, s'est offert fin octobre près de deux heures de show télévisé. Il a péniblement tenté de nous convaincre qu'un "effort important" était demandé aux banques. Mais d'effort, il n'y en a aucun, et le peu que les banques ont abandonné dans ce énième plan de sauvetage sera garanti par les Etats. Les spéculateurs ne s'y sont d'ailleurs pas trompés et se sont rués sur les valeurs bancaires. Même la banque la plus exposée à la dette grecque, la Société Générale, a gagné 22,5 % en une journée. En réalité, c'est aux peuples que l'on va demander de payer, pas aux banques : Sarkozy a annoncé que le précédent plan de rigueur allait être alourdi, très probablement par des augmentations du plus injuste des impôts, la TVA. Car les 6 à 8 milliards dont Sarkozy dit avoir besoin, il n'est pas question pour lui d'aller les prendre dans les poches de ses amis les riches. Il a même eu le culot de fanfaronner parce qu'il n'y a pas de grandes manifestations dans le pays contre l'austérité. Tôt ou tard, les travailleurs lui donneront des raisons de ravalier sa morgue et son air satisfait...

Consultez le blog des élus de LO : <http://lo-sinlenoble.blogspot.com>
Contact téléphonique : Roger MARIE, 06 87 47 53 10

Groupe "Union Pour Sin-le-Noble"

Le dernier Conseil Municipal résume les dysfonctionnements de l'actuelle majorité. Il a débuté par le retrait de la délégation de l'adjointe aux associations dont nous vous invitons à visionner la déclaration. (site Dailymotion : "la démocratie est en danger à Sin le Noble"). Malgré notre différence de sensibilité, nous lui avons apporté notre soutien. Les associations, unanimes quant à son implication au service de l'intérêt général, s'inquiètent d'une reprise en main du secteur associatif avant les élections et du coup de canif à la diversité que cette adjointe représentait ! Nous avons aussi appris la vente de biens communaux dont une maison acquise 30 000 € en 2008, est vendue 10 000 € ! M. Le Maire recrute ensuite un directeur de cabinet ! Etonnant quand on se souvient des critiques sur le grand nombre de cadres employés et quand on sait que les revendications des personnels ne sont pas satisfaites ou que de nombreux projets sont abandonnés faute de moyens. On comprend mieux la création d'une taxe sur l'électricité au taux maximal. La lecture de la presse en dit assez long comme cet article qui relate l'assemblée générale houleuse du tennis de table à qui une salle avait été promise lors de la campagne. L'architecte est sans nouvelle de la mairie depuis le mois d'avril ! Le cabinet de consultation devrait également lire le compte rendu du Conseil Municipal de juillet où l'annonce d'une erreur de plusieurs millions d'euros sur le chiffrage du groupe scolaire des Epis a des conséquences graves sur les projets concernant ce quartier ! Un tour dans les clubs sportifs serait aussi instructif pour se rendre compte que les promesses n'engagent décidément que ceux qui y croient !

Jean-Michel Chotin, Johanne Masclat / unionpoursinlenoble@laposte.net

Groupe "Pour l'avenir de Sin le Noble"

Il faut mettre en accord les discours et les actes. Une loi de Décembre 2010 a réformé la taxe municipale sur l'électricité, instaurée en 1926. A compter du 1er Janvier 2012, les Sinois vont payer le maximum : 0,00609 € HT par kwh consommé. Ainsi en a décidé le Maire qui a proposé et obtenu du conseil municipal, l'application du coefficient le plus élevé, sur une échelle allant de 0 à 8. Avec le choix du coefficient 0, c'était l'abolition de cette taxe pour soulager votre facture d'électricité, zéro euro au lieu de 72 € TTC pour 10 000 kwh, plus conforme avec les prestations contre la vie chère et les prix de l'énergie, à l'endroit du gouvernement et du Président de la République. Pour plus d'informations, consultez le site : www.apas59450.fr
Par ailleurs, nous condamnons fermement l'incendie criminel qui a détruit le centre social des Epis le 1er Novembre. A la parution de ces lignes nous espérons que les incendiaires auront été identifiés, interpellés et remis à la justice et qu'une meilleure politique sociale verra le jour dans ce quartier, en zone urbaine sensible.

Stéphanie Lalart, Corinne Jupin, Jean-François Van Nieuwenhuysse, Raymond Capliez.